

Affaire suivie par :
Mathilde PALUSSIÈRE
Service Protection animale, végétale et environnementale
Tél. : 02.47.31.06.45

Tours, le 24/08/2023

Le Préfet d'Indre-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs
Les maires d'Indre-et-Loire

Objet : Communication sur le risque cyanobactéries

PJ : affichettes et flyers

Mesdames, Messieurs les maires,

Depuis plusieurs étés, nous constatons le développement important de cyanobactéries dans certains cours d'eau, en raison des fortes chaleurs et du faible niveau de l'eau. L'ingestion de ces amas de cyanobactéries par les chiens a causé plusieurs intoxications dont certaines ont entraîné la mort de l'animal.

C'est pourquoi il vous est proposé de réaliser dès maintenant, et durant tout l'été, une campagne d'information du public par voie d'affichage aussi large que possible et en particulier à proximité des cours d'eau et des lieux de baignade habituels de votre commune, sur les risques encourus par les chiens et les personnes qui se baignent dans des points d'eau envahis de cyanobactéries. Il est fortement recommandé d'éviter ce type d'activité en présence d'amas importants de couleur brun-vertâtre dans l'eau ressemblant à des algues.

Vous trouverez ci-joint :

- un document d'information de deux pages à afficher sur votre commune aux endroits stratégiques,
- un triptyque vous présentant plus en détail les cyanobactéries et leur biologie.

Comptant sur votre soutien dans cette campagne de sensibilisation du grand public, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les maires, à l'expression de ma considération distinguée.



Patrice LATRON